



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Lyon, le 11 septembre 2019

Les inspecteurs d'académie – inspecteurs  
pédagogiques régionaux de langues vivantes de  
l'académie de Lyon

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de  
langues vivantes de l'académie de Lyon

S/c

Mesdames les cheffes et Messieurs les chefs  
d'établissement des collèges et lycées et lycées  
professionnels publics et privés sous contrat de  
l'académie de Lyon

Rectorat

**Objet : Lettre de rentrée 2019**

Inspection  
pédagogique  
régionale

Affaire suivie par :  
IA-IPR de langues vivantes  
Téléphone  
04 72 80 63 38  
Courriel  
ipr@ac-lyon.fr  
92 rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon CEDEX 07  
www.ac-lyon.fr

L'équipe des Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de langues vivantes, et des Inspecteurs de l'Education nationale, tient à saluer l'arrivée dans l'académie de leurs collègues Delphine VALLON-MERSALI, IA-IPR d'anglais, et Maria Paz WEISSE, IA-IPR d'espagnol. Dans quelques semaines, Isabelle BELLISSENT, IA-IPR d'espagnol, quittera ses fonctions après une longue et belle carrière au sein de notre académie. Nous la remercions chaleureusement pour son action efficace, son engagement sans faille, son dévouement inépuisable et lui souhaitons une excellente continuation au moment où de nouvelles perspectives s'ouvrent pour elle.

Nous souhaitons à tous les enseignants nouvellement nommés dans l'académie une bonne intégration dans leurs établissements. Aux lauréats des différents concours de recrutement 2019, nous adressons toutes nos félicitations. Enfin, nous souhaitons une excellente continuation aux collègues qui partent à la retraite en cette rentrée, et nous les remercions pour leur engagement au service des élèves et des langues vivantes. Nous remercions également les chargés de mission et l'ensemble des personnes ressources pour leur grande disponibilité et leur professionnalisme lors des actions et missions qu'ils ont assurées au niveau académique. Nous adressons enfin des remerciements appuyés à tous ceux d'entre vous qui contribuent à l'élaboration des sujets d'examen (baccalauréat, SELO, BTS...).

### Formation académique

Le Plan Académique de Formation est en ligne sur [le site académique](#). Les inscriptions se font **du 30 août au 26 septembre 2019**.

Nous attirons particulièrement votre attention sur les formations à candidature individuelle, consacrées à la mise en place de la réforme du lycée (LLCE - ETLV entre autres) et auxquelles il vous appartient de vous inscrire. Nous vous encourageons vivement à le faire rapidement.

Vous retrouverez sur GAIA l'ensemble des actions prévues par spécialité mais nous vous rappelons aussi l'existence de plusieurs actions interlangues à candidature individuelle :

- le travail personnel de l'élève en langues 19A0100634
- enseigner les langues grâce au scénario d'apprentissage 19A0100938
- les tablettes tactiles en cours de langues 19A0100909
- travailler avec les assistants de langue 19A0100225
- mobilité des élèves virtuelles et réelles 19A0100589

Nous vous incitons également à consulter les formations transversales (action culturelle, accueil et scolarisation des EABEP et EANF, Europe et international...) qui peuvent répondre à certaines de vos attentes.

Les IA-IPR accueilleront les professeurs tuteurs d'espagnol, d'allemand, d'italien et d'arabe le **25 septembre**, et les professeurs tuteurs d'anglais le **2 octobre**. Les réunions commenceront à 13h30, au collège de La Tourette, Lyon 1. Les tuteurs auront, comme l'an dernier, accès au logiciel **Astuce**, afin d'y déposer les deux bilans de suivi des stagiaires. Ce logiciel sera également ouvert aux tuteurs de l'enseignement privé. Un tutoriel sera disponible.

### **Formation Certification complémentaire DNL (pour les enseignants non linguistes)**

Nous vous demandons de bien vouloir contribuer à faire connaître auprès de vos collègues des autres disciplines ayant des compétences en langues vivantes la possibilité de s'inscrire à la certification complémentaire DNL. En anglais, un stage de 5 jours est proposé au PAF pour les enseignants inscrits à la session 2020. Il se tiendra pendant les vacances d'hiver. Pour information, la certification complémentaire DNL est désormais ouverte aux **enseignants du premier degré**.

### **Ressources**

En termes de ressources pédagogiques très récentes, nous signalons la parution d'un guide pour l'enseignement des langues - [Oser les langues vivantes étrangères à l'école](#), téléchargeable sur Eduscol. Ce guide vise à accompagner les professeurs dans un enseignement progressif et cohérent en langues vivantes étrangères de l'entrée au CP jusqu'à l'arrivée au collège. Il propose des exemples de progression pédagogique du cycle 2 au cycle 3, déclinés dans quatre langues (allemand, anglais, espagnol, italien).

Nous rappelons l'existence du [portail national dédié aux langues vivantes](#), premier outil de référence pour enseigner, s'informer et se former dans la discipline « langues vivantes », ainsi que celle du [portail académique interlangues](#) qui réunit désormais les sites de chaque spécialité. Le site de formation continue de la DGESCO et de l'ENS de Lyon, [La clé des langues](#), continue de proposer un ensemble de ressources variées ( conférences en ligne, fiches de lecture, actualités des langues... ) destinées aux enseignants des différentes langues.

**Un livret pédagogique** destiné à aider la prise de fonction des enseignants contractuels de langues vivantes a été élaboré et envoyé à tous les établissements de l'académie. Il est également disponible et téléchargeable sur le site interlangues académique. Nous vous remercions de veiller à la présence d'un exemplaire papier dans votre établissement, qui puisse facilement être consulté par les nouveaux arrivants dans vos équipes.

### **Réforme du lycée**

Dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de langues vivantes du lycée et des nouvelles modalités d'évaluation des langues, les inspecteurs de langues réuniront au mois de septembre et début octobre, des professeurs de langue par bassin de formation.

Une présentation des horaires d'enseignement et des modalités d'évaluation des compétences en langues au baccalauréat 2021 est en ligne sur le [site académique interlangues](#).

### **Les textes de référence**

#### **Les programmes**

Le programme **d'enseignement commun et optionnel de langues vivantes** de seconde et du cycle terminal est publié au [BO spécial n°1 du 22 janvier 2019](#) ; le **programme**

**d'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères de la classe de première de la voie générale est publié dans ce même Bulletin Officiel.**

Le programme de l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe terminale de la voie générale est publié au [BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019](#).

#### **Les épreuves du baccalauréat**

Au [BO du 25 avril 2019](#), sont présentées les modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des langues vivantes, dont l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première.

Des [sujets zéro](#) des épreuves communes de contrôle continu (E3C) ainsi que l'épreuve de spécialité de fin de première sont en ligne sur Eduscol.

Par ailleurs, **dans la voie professionnelle**, l'enseignement des langues vivantes a été repensé pour s'adapter aux parcours de formation des élèves. Ainsi, l'articulation entre langues vivantes et exigences professionnelles a été réaffirmée, renforçant la dimension citoyenne et culturelle. Vous trouverez l'intégralité des programmes dans le [B.O spécial n°5 du 11 avril 2019](#). Les futures modalités d'évaluation applicables dès la session 2021 pour les classes de CAP et 2022 pour les classes de BAC PRO nous parviendront au cours de cette année scolaire.

#### **Éléments de contexte de l'enseignement des langues vivantes**

A la suite de la publication du [rapport](#) de Chantal Manes-Bonnisseau et Alex Taylor, *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères*, des [préconisations nationales](#) sont déclinées dans l'académie de Lyon, notamment une expérimentation de séances de 45 minutes en collège. Une dizaine d'établissements volontaires seront accompagnés cette année.

Les langues vivantes dans la voie professionnelle sont également directement concernées par les préconisations. Ainsi, les équipes veilleront à la régularité de l'exposition et dans le cadre de la liberté pédagogique, l'expérimentation de séances de 45 minutes (en particulier pour les publics de CAP) est tout à fait envisageable. Les démarches de certification, à l'instar de la qualification « langue vivante » en classe de première (BO n°2 du 14 janvier 2010) ainsi que les mobilités européennes et internationales sont fortement encouragées.

#### **Certifications en allemand, anglais et espagnol**

Pour rappel, la certification en anglais concerne désormais les élèves de classe terminale des sections européennes des lycées généraux, technologiques et professionnels. Elle concerne également les élèves de classe terminale des sections internationales ainsi que les étudiants de 2e année des sections de technicien supérieur suivantes: commerce international à référentiel commun européen, management des unités commerciales, négociation et relation client, technico-commercial, responsable d'hébergement, hôtellerie restauration, tourisme.

Le calendrier des certifications en allemand, anglais et espagnol des élèves des sections européennes pour la session 2020 sera fixé ultérieurement.

#### **BTS**

Plusieurs spécialités de [BTS du secteur industriel](#) ont fait l'objet de **rénovations** depuis la session 2019. Nous attirons votre attention sur les rénovations prévues pour certaines spécialités à compter de la session 2020 ou 2021. A ce titre, nous vous engageons à lire attentivement les [référentiels](#) des spécialités de BTS qui vous concernent. Ils sont consultables sur le site du ministère de l'enseignement supérieur à partir du lien suivant: <https://www.sup.adc.education.fr/btslst/>.

Nous signalons les [BTS tertiaires](#) rénovés mis en œuvre à cette rentrée, et ceux qui l'ont été à la rentrée dernière :

2019 : Gestion du Transport et Logistique Associée (GTLA) et Management Commercial Opérationnel (MCO), Tourisme

2018 : Gestion de la PME (GPME), Support à l'Action Managériale (SAM) et Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC), Management en Hôtellerie-Restauration (MRH)

Nous recommandons la consultation du [site d'économie-gestion de l'académie de Lyon](#) pour suivre l'actualité des BTS tertiaires.

### ÉVÉNEMENTS CULTURELS LIES AUX LANGUES

- L'exposition **Tolkien** se tiendra à la Bibliothèque nationale de France du 21 octobre 2019 au 16 février 2020. Conçue comme un voyage en Terre du Milieu, cet événement majeur permettra au public d'arpenter le monde imaginaire forgé par l'auteur du Seigneur des Anneaux, ses paysages, ses peuples et leurs langues. Un dialogue avec les collections de la BnF (manuscrits, objets, éditions illustrées) permettra de mettre en contexte l'œuvre de cet immense artiste.
- **Goethe et Dante en colocation !** Le Goethe Institut Lyon et l'Istituto Italiano di Cultura Lione partagent désormais les mêmes locaux. Ces deux institutions vous convient le 13 septembre (15.30 à 20.30 heures) à venir (re)découvrir toute la diversité de leur offre:
  - Café éphémère germano-italien
  - Initiation à l'allemand et à l'italien
  - Inscriptions aux cours d'allemand et d'italien
- **Journée européenne des langues le 26 septembre**  
Le Centre Européen pour les Langues Vivantes vous invite, vous et vos élèves, à participer à un défi linguistique à cette occasion. (Voir le site: <https://edl.ecml.at/Activities/Languagechallenge/tabid/3207/Default.aspx>)
- **La Semaine des langues 2020**  
Bref retour sur l'édition 2019 : nous adressons nos vifs remerciements aux contributeurs qui nous ont adressé les réalisations de leurs élèves. Vous pouvez les retrouver sur le [mur interactif](#) du site interlangues.

#### Pour l'édition 2020 :

- au collège, nous invitons à nouveau les équipes de langues à orienter les projets vers l'appropriation orale du texte authentique (chant, théâtre, poésie). Nous vous remercions de penser à en garder trace sous la forme de capsules vidéos.
- au lycée, le **Challenge citoyen** a rassemblé en 2019 des élèves de section européenne DNL histoire-géographie en langue anglaise et en langue italienne, pour une journée de débats. Nous renouvelons notre proposition d'ouvrir ce challenge aux autres langues vivantes (allemand, espagnol). Un courrier spécifique vous sera très prochainement adressé.

### Sélection d'événements divers dans les différentes spécialités...

- Forum Confluences franco-chinoises des 23 et 24 septembre sur le thème de la santé, de l'alimentation, "Vers une route de la soie sanitaire" - Hôtel de Ville de Lyon
- 18ème festival des *Belles Latinas* : ouverture le 9 octobre 2019 à la Villa Gillet, le programme est en ligne sur le site <http://www.espaces-latinos.org/>
- Festival du cinéma italien d'Annecy du 23 au 29 septembre (programmation en ligne)
- Première séance de speak dating à L'institut Goethe le 23 septembre à 18.30 heures ("Le Speak Dating s'adresse à des personnes germanophones et francophones qui souhaitent apprendre la langue étrangère en tandem. La méthode du tandem donne la possibilité de communiquer rapidement et facilement dans la langue de l'autre, et

- de construire des couples linguistiques sur le long terme")
- Week-end du cinéma allemand à Chambéry du 11 au 13 octobre

## **MOBILITÉ DES PROFESSEURS**

Le Bulletin Officiel n°27 du 5 juillet 2018 décrit les programmes et actions d'échanges et de formation à l'étranger pour les enseignants des premiers et second degrés de l'enseignement public et privé, organisés au niveau national pour l'année scolaire 2019-2020. Les programmes présentés sont les [séjours professionnels](#) pour les enseignants de langue vivante et de discipline non-linguistique du second degré en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal et Royaume-Uni et [les stages de perfectionnement linguistique](#), pédagogique et culturel à l'étranger d'enseignants des premier et second degrés en allemand, anglais, italien et espagnol (Ciep).

Attention ! Ces programmes de mobilité n'ont pas encore fait l'objet d'une publication renouvelée au BO en prévision des mobilités 2020/2021 de sorte que nous vous recommandons d'exercer la veille documentaire de rigueur si vous envisagez un tel projet.

## **LABEL EUROSCOL - LABEL DES ÉCOLES ET DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES D'EUROPE**

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a créé en 2019 le label « Euroscol » pour reconnaître la mobilisation des écoles et des établissements scolaires publics ou privés sous contrat à s'inscrire dans une dynamique européenne, par le portage et la participation à des projets et par la construction de parcours européens dans la perspective de la création d'un Espace européen de l'éducation. Ce label « Euroscol » délivré par le recteur a pour objectif de rendre visible l'offre de formation et les actions menées en faveur des élèves, des personnels, des familles et des partenaires de l'École et de valoriser les projets éducatifs des écoles et des établissements scolaires dans le cadre des grands principes de la République : la création à terme d'un espace européen de l'éducation d'une part, et le développement de valeurs citoyennes et solidaires d'autre part.

Le label « Euroscol » est délivré pour une période de trois ans renouvelable pour une durée de cinq ans après examen du travail mis en place -depuis l'obtention de ce label- au profit du développement de l'école ou de l'établissement à l'international.

Le lancement académique de cette opération de labellisation pilotée par la DAREIC a démarré en juillet 2019. Une commission académique qui associe membres des corps d'inspection et ERAEI (enseignants référents pour l'action européenne et internationale) a été habilitée à se rendre dans les établissements candidats pour évaluer la recevabilité et la qualité de leur dossier. L'évaluation du dossier de candidature prend appui sur un cahier des charges (national) dûment renseigné et sur un entretien.

## **ASSISTANTS**

Les assistants de langues sont affectés dans vos établissements à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019. En collaboration avec la DAREIC, des réunions d'accueil sont prévues dans les trois départements de l'académie début octobre.

Merci par avance de l'accueil que vous réserverez aux assistants affectés dans vos établissements. L'équipe pédagogique dans son ensemble veille à la qualité de l'intégration et de l'installation des assistants, mais il est souhaitable qu'un professeur référent accompagne plus spécifiquement l'assistant dans son premier contact avec l'établissement, facilite ses démarches administratives et élabore son emploi du temps.

Nous vous recommandons de mettre en place une période d'observation d'environ deux semaines pendant lesquelles les assistants observeront différents cours afin de se familiariser avec le système éducatif français et les pratiques pédagogiques de l'enseignement des langues vivantes.

Il est également rappelé que les assistants, en tant que locuteurs natifs issus de cursus universitaires variés et souvent marqués par la bivalence, peuvent contribuer au travail mené

dans le cadre de projets transversaux ou interdisciplinaires et favoriser ainsi non seulement l'exposition aux langues hors du contexte spécifique de la classe de langue vivante. Les assistants peuvent également prendre part aux projets d'enseignement école-collège mis en œuvre dans le cadre du parcours de cycle 3.

Afin de répondre au mieux aux nombreuses demandes, la plupart des assistants ont été affectés sur deux, voire trois établissements pour un service hebdomadaire limité à 12h. Par anticipation des difficultés que les déplacements inter-établissements supposent, nous recommandons de réfléchir à la mise en place d'un emploi du temps concerté. D'autres organisations qu'une répartition traditionnelle de 6h/6h sont envisageables, telles que, par exemple, semaine A, établissement A, semaine B, établissement B ; ou encore une répartition par trimestre.

Enfin, si vous souhaitez demander l'affectation d'un.e assistant.e pour votre établissement **pour l'année 2020-21, vous devez impérativement renseigner le cahier des charges (envoyé par la DAREIC dans les établissements vers décembre 2019). Nous rappelons que chaque établissement demandeur doit remplir le cahier des charges même si l'assistant.e est traditionnellement partagé.e avec un autre établissement.** Parfois, pour s'ajuster à la pression de la demande d'assistants, des aménagements ont dû être adoptés en certains territoires, par exemple l'alternance année paire/année impaire.

On notera que certains postes peuvent être pourvus tardivement selon les langues vivantes. En allemand, par exemple, le nombre de postes excède le nombre d'assistants (19 postes non pourvus sur 36), ce qui explique le recours *a posteriori* aux recrutements locaux.

La page réservée aux assistants étrangers consultable sur le site de l'académie de Lyon (rubrique Pédagogie/ouverture à l'international) offre conseils, pistes, ressources pour travailler fructueusement avec ces collègues dont la collaboration est toujours très attendue. Le guide 2019-2020 de l'assistant de langue en France est consultable et téléchargeable en suivant le lien <https://www.ciep.fr/sources/assistants-etrange-france/guide-assistant-de-langue-en-france-2019-2020/> Outre le volet « Informations pratiques », il comporte un second chapitre « L'assistant au sein du système éducatif français » dont la lecture peut être utile aux professeurs qui travailleront avec un assistant.

## MOBILITÉ EN LYCÉE PROFESSIONNEL

La TVP-transformation de la voie professionnelle confirme la nécessité de renforcer l'ouverture internationale en promouvant la mobilité européenne et internationale. Dans notre académie, pour l'année scolaire 2018/2019, près de 2000 élèves de LP ont pu bénéficier d'une mobilité. Par ailleurs, l'option mobilité au baccalauréat mise en place à titre expérimental en 2015 devient pérenne et confirme cette ambition.

Enfin, nous attirons votre attention sur le fait que les informations concernant la discipline seront complétées et actualisées tout au long de l'année par le biais du [portail académique interlangues](#) et par le canal de votre **messaging académique**. Il est donc souhaitable que vous consultiez le premier régulièrement et impératif que vous preniez soin d'activer votre messaging académique. Nous insistons tout particulièrement sur l'utilisation unique de votre adresse mail académique pour tout échange professionnel (prénom.nom@ac-lyon.fr, mot de passe = NUMEN). Une aide peut être obtenue au 0472806488).

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire à toutes et tous,

Les inspecteurs de langues vivantes:

ALLEMAND

Pascal Grand, IA-IPR, [pascal.grand@ac-lyon.fr](mailto:pascal.grand@ac-lyon.fr)

ANGLAIS

Carla Afonso, IA-IPR, [carla.afonso@ac-lyon.fr](mailto:carla.afonso@ac-lyon.fr)

Anne Laigle, IA-IPR, [anne.laigle@ac-lyon.fr](mailto:anne.laigle@ac-lyon.fr)

Laurent Mery, IA IPR, [laurent.mery@ac-lyon.fr](mailto:laurent.mery@ac-lyon.fr)

Catherine Muller, IA-IPR, [catherine.muller2@ac-lyon.fr](mailto:catherine.muller2@ac-lyon.fr)

Delphine Vallon-Mersali, IA-IPR, [delphine.vallon@ac-lyon.fr](mailto:delphine.vallon@ac-lyon.fr)

ANGLAIS LETTRES

Malika Saidi, IEN ET-EG lettres-anglais, [malika.saidi@ac-lyon.fr](mailto:malika.saidi@ac-lyon.fr)

ARABE

Fatema Mezyane, IA-IPR, [Fatema.Mezyane@ac-aix-marseille.fr](mailto:Fatema.Mezyane@ac-aix-marseille.fr)

CHINOIS

Shai-Ing Ho, IA-IPR de chinois, [shai-ing.ho@ac-lyon.fr](mailto:shai-ing.ho@ac-lyon.fr)

ESPAGNOL

Isabelle Bellissent, IA IPR, [isabelle.bellissent@ac-lyon.fr](mailto:isabelle.bellissent@ac-lyon.fr)

Marie-Antoinette Bertrand, IA IPR, [marie-antoinette.bertrand@ac-lyon.fr](mailto:marie-antoinette.bertrand@ac-lyon.fr)

Nadine Loiseau, IA-IPR, [nadine.loiseau@ac-lyon.fr](mailto:nadine.loiseau@ac-lyon.fr)

Maria Paz Weisse, IA-IPR, [maria-paz.weisse@ac-lyon.fr](mailto:maria-paz.weisse@ac-lyon.fr)

ITALIEN

Elisabeth Linet, IA-IPR, [elisabeth.linet@ac-lyon.fr](mailto:elisabeth.linet@ac-lyon.fr)

PORTUGAIS

Olinda Pires, IA-IPR, [olinda.pires@ac-paris.fr](mailto:olinda.pires@ac-paris.fr)

RUSSE

Cécile Deramond, IA-IPR [cecile.deramond@ac-paris.fr](mailto:cecile.deramond@ac-paris.fr)

HEBREU

Yaël DAGAN, IA-IPR [yael.dagan1@ac-versailles.fr](mailto:yael.dagan1@ac-versailles.fr)